

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 471 980

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 79 31402**

(54) Nouveaux dérivés de l'amino-1 propanol-2, leur procédé de préparation et leur application thérapeutique.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). C 07 333/78; A 61 K 31/38; C 07 D 409/12.

(22) Date de dépôt..... 21 décembre 1979.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 26 du 26-6-1981.

(71) Déposant : Société dite : PARCOR.

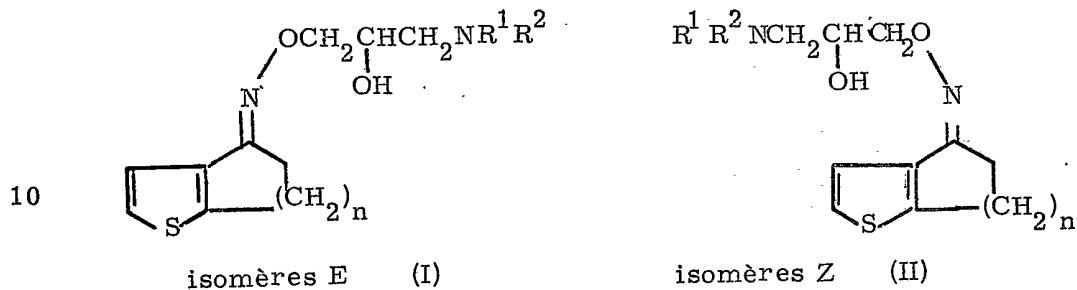
(72) Invention de : Jean Courregelongue et Jean-Pierre Maffrand.

(73) Titulaire : STE OMNIUM FINANCIER AQUITAIN POUR L'HYGIENE ET LA SANTE (SANOFI),
résidant en France.

(74) Mandataire : Cabinet Lavoix,
2, place d'Estienne-d'Orves, 75441 Paris Cedex 09.

La présente invention est relative à de nouveaux dérivés de l'amino-1 propanol-2, à leur procédé de préparation et à leur application en médecine humaine et vétérinaire.

Les nouveaux composés de l'invention répondent aux formules générales suivantes :



15 dans lesquelles R¹ et R² représentent indépendamment l'un de l'autre un atome d'hydrogène; un groupe alcoyle linéaire ou ramifié ayant de 1 à 10 atomes de carbone; cycloalcoyle mono- ou polycyclique ayant de 1 à 14 atomes de carbone, éventuellement mono- ou polysubstitué par un groupe alcoyle ayant de 1 à 4 atomes de carbone; alcényle linéaire ou ramifié ayant de 3 à 7 atomes de carbone; alcynyle linéaire ou ramifié ayant de 3 à 7 atomes de carbone;

20 20 aryle ou aralcoyle, ayant de 1 à 4 atomes de carbone dans la fraction alcoyle, éventuellement mono- ou polysubstitué sur le noyau aromatique par un atome d'halogène, un groupe hydroxy, alcoyle en C₁ à C₄ ou alcoxy en C₁ à C₄; hétéroaryle ou hétéroaralcoyle ayant de 1 à 4 atomes de carbone dans la fraction alcoyle; amino-

25 25 alcoyle en C₁ à C₄ éventuellement mono-ou disubstitué sur l'atome d'azote par un groupe alcoyle en C₁ à C₄; alcoxyalcoyle; aralcoxyalcoyle; aryloxyalcoyle;

30 30 ou bien R¹ et R² forment avec l'atome d'azote sur lequel ils sont fixés un hétérocycle ayant de 5 à 7 chaînons, contenant éventuellement un autre hétéroatome choisi parmi l'oxygène, le soufre et

l'azote, ce dernier étant éventuellement substitué par un groupe alcoyle en C₁ à C₆, aryle, aralcoyle ou aroyle dans lesquels le noyau aromatique est éventuellement mono- ou polysubstitué par un atome d'halogène, un groupe hydroxy, alcoyle en C₁ à C₄ ou alcoxy en C₁ à C₄; et n est un nombre entier de 1 à 3, ainsi que leurs sels d'addition avec des acides minéraux ou organiques pharmaceutiquement acceptables.

5 Dans la définition donnée ci-dessus, on désigne plus spécialement sous le nom d'aryle un groupe mono- ou polycyclique insaturé tel que, par exemple, un groupe phényle, et sous le nom d'hétéroaryle, un groupe mono-ou polycyclique insaturé tel que pyridyle. On désigne également sous la définition aralcoyle un groupe tel que benzyle, phénéthyle ou benzhydryle.

10 15 la désignation hétérocycle saturé, on vise plus spécialement des groupes tels que pyrrolidino , pipéridino, morpholino, etc ...

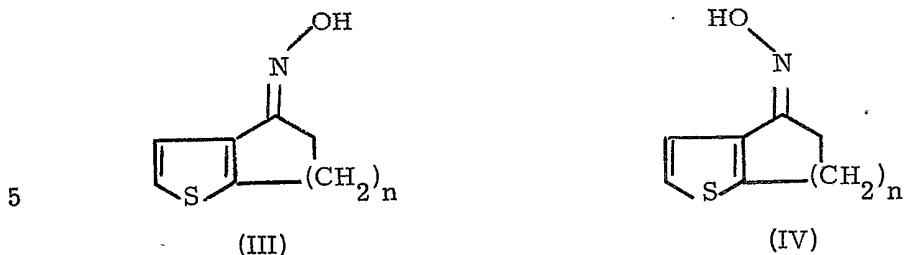
Les groupes alcényles linéaires ou ramifiés sont notamment un groupe α, α -dialcoylallyle et les groupes alcynyle linéaires ou ramifiés, un groupe α, α -dialcoylpropynyle.

20 Les composés de formule (I) et (II) possèdent un atome de carbone asymétrique et peuvent, par conséquent, exister sous forme d'isomères optiques. Ces formes peuvent être obtenues par des méthodes classiques et l'invention concerne aussi bien les stéréoisomères purs que leur mélange.

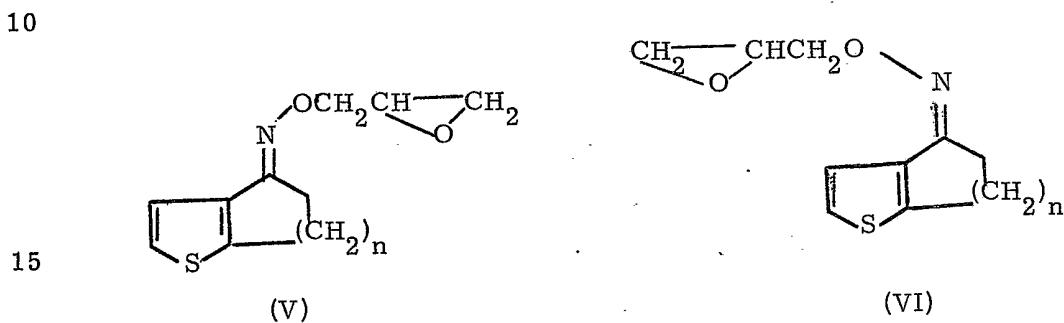
25 L'invention vise par ailleurs un procédé de préparation des composés de formule (I) et (II) ainsi définis.

Ce procédé consiste :

a) à condenser des oximes de formules (III) ou (IV) suivantes :



avec une épihalohydrine, dans un solvant inerte, en présence d'une base, à une température comprise entre 10°C et le point d'ébullition du solvant, pour obtenir des composés de formules:



dans lesquelles n a les significations données précédemment.

b) à condenser les composés de formules (V) et (VI) obtenus avec une amine de formule HNR^1R^2 dans laquelle R^1 et R^2 sont tels que définis ci-dessus, dans un solvant inerte, à une température comprise entre 10°C et la température d'ébullition du solvant pour obtenir respectivement les dérivés de formule (I) ou (II).

La réaction de condensation de l'étape a) est réalisée en utilisant de préférence l'épichlorhydrine dans un solvant inerte choisi parmi le diméthylformamide, le méthanol ou l'éthanol et en présence comme base, notamment, d'un carbonate de métal alcalin tel que le carbonate de potassium.

Dans la réaction de condensation de l'étape b), on utilise notamment comme solvant inerte un alcanol inférieur tel que l'éthanol ou le méthanol et la réaction est avantageusement mise en oeuvre avec un excès d'amine.

Le dérivé de formule (III) dans lequel $n = 2$ est déjà décrit, M. C. KLOETZEL, J. E. LITTLE, Jr, et D. M. FRISCH, J. Org. Chem., 1953, 18, 1511. Mais sa préparation s'accompagne toujours de celle d'une certaine quantité de son isomère (IV) ($n = 2$) qui a pu être isolé par chromatographie sur colonne de silice (éluant : toluène-acétate d'éthyle 9/1). $F = 140^\circ\text{C}$ (éther isopropylique).

5 L'oxime de formule (III) dans laquelle $n = 3$ est également connue : P. CAGNIANT et D. CAGNIANT; Bull. Soc. Chim. France, 1955, 680. Son isomère de formule IV qui n'était pas évoqué dans l'article indiqué précédemment a été obtenu en faible quantité dans le milieu réactionnel et a pu être isolé par chromatographie sur colonne de silice (éluant : toluène) $F = 68^\circ\text{C}$.

10 L'oxime de formule III dans laquelle $n = 1$ a été préparée à partir de la cétone correspondante décrite dans la littérature : J. SAM, A. C. THOMPSON, J. Pharm. Sci., 1963, 52, 898. Son isomère de formule IV dans laquelle $n = 1$ n'a pas pu être mis en évidence dans le milieu réactionnel.

15 Les exemples non limitatifs suivants illustrent l'invention:

20 EXEMPLE 1 : E-(tert-butylamino-3 hydroxy-2 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo (b) thiophène (I) ($R^1 = \text{H}$, $R^2 = \text{tBu}$; $n=2$)

a) Préparation des isomères E ou Z de l'(époxy-2,3 propoxy)imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo (b) thiophène.

25 On chauffe à 110°C pendant 6 heures un mélange de 100 g (0,60 mole) d'oxime E de l'oxo-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène, 330 g (3,6 moles) d'épichlorhydrine et 391,2 g (2,8 moles) de carbonate de potassium dans un litre de diméthylformamide.

30 Après filtration des sels minéraux et évaporation à sec du filtrat, l'huile brune obtenue est dissoute dans de l'acétate d'éthyle. La phase organique est lavée à l'eau, séchée sur sulfate de sodium et évaporée à sec. L'huile résiduelle est chromatographiée sur

une colonne de silice (éluant : toluène-acétate d'éthyle 95/5).

On récupère l'isomère E sous forme d'huile orangée (rendement : 83 %). De la même façon à partir de l'oxime Z isolée on prépare l'isomère Z ; huile verdâtre, rendement : 56 %.

b) Préparation du dérivé 1.

On chauffe à reflux pendant 4 heures une solution de 8 g (0,036 mole) de E-(époxy-2,3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et 5,3 g (2 équivalents) de tertiobutylamine dans 100 cm³ d'éthanol.

On évapore à sec et chromatographie l'huile résiduelle sur une colonne de silice (éluant : chlorure de méthylène-méthanol 9/1).

Le produit récupéré est transformé en maléate : cristaux blancs, F = 148°C (isopropanol-éther isopropylique), rendement : 55,5 %.

EXAMPLE 2 : E-(hydroxy-2 isopropylamino-3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène (I) (R¹ = H, R² = iPr; n=2)

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de l'isopropylamine.

Oxalate : cristaux blancs, F = 150°C (isopropanol-éther isopropylique), rendement : 62,5 %.

EXAMPLE 3 : E-(cyclohexylamino-3 hydroxy-2 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène (I) (R¹ = H, R² = cyclohexyl; n = 2)

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de la cyclohexylamine. Maléate : cristaux blancs, F = 138° (isopropanol), rendement 77 %.

EXAMPLE 4 : E - [(adamantyl-1)amino-3 hydroxy-2 propoxy] imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène (I) (R¹ = H, R² = adamantyl; n = 2)

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'e-

exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy)imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de l'adamantane-1 amine.

Maléate : cristaux blancs, F = 204° C (éthanol), rendement 56 %.

EXEMPLE 5 : E-(cyclododécylamino-3 hydroxy-2 propoxy)imino-4

5 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène (I) (R¹ = H, R² = cyclododecyl; n = 2).

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy)imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de la cyclododécyamine.

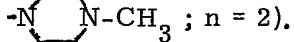
10 Maléate : cristaux blancs, F = 164°C (isopropanol), rendement 70 %.

EXEMPLE 6 : E-[diéthyl-1,1 propyne-2 yl] amino-3 hydroxy-2 propoxy] imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo (b) thiophène (I)
(R¹ = H, R² = -C(C₂H₅)₂C≡CH; n = 2).

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'e-

15 xemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de la diéthyl-2,2 propargylamine.

Oxalate: cristaux blancs, F = 150°C (isopropanol), rendement : 81,5 %.

20 EXEMPLE 7 : E-[hydroxy-2(méthyl-4 pipérazinyl-1)-3 propoxy] imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène (I)(NR¹R² = -N; n = 2).

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans

l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy) imino-4

25 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de la méthyl-1 pipérazine. Dioxalate : cristaux blancs, F = 198°C (méthanol-eau), rendement : 66 %.

EXEMPLE 8 : E-[hydroxy-2(pyrrolidinyl-1)-3 propoxy] imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène(I) (NR¹R² = N; n = 2).

30 Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy)imino-4

tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de la pyrrolidine.

Oxalate; cristaux blancs, F = 136°C(isopropanol), rendement 77,5%.

EXAMPLE 9 : E-(hydroxy-2 morpholino-3 propoxy) imino-4 tétra-
hydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène (I) (NR¹R² =  ; n = 2).

5 Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy)imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de la morpholine.
 Oxalate : cristaux blancs, F : 152°C (isopropanol-méthanol), rendement : 76 %.

10 EXAMPLE 10 : E-[hydroxy-2 (diméthoxy-3,4 phénéthylamino)-3 propoxy] imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène (I)
 $(R^1 = H, R^2 = 3,4\text{-di-MeO-C}_6H_3\text{-(CH}_2)_2; n = 2)$.

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation de la diméthoxy-3,4 phénéthylamine et du E-(époxy-2,3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène.

Oxalate : cristaux blancs, F = 167°C (éthanol), rendement : 48 %.

Chlorhydrate : cristaux blancs, F = 134°C (isopropanol), rendement : 23,5 %.

20 EXAMPLE 11 : E-(benzylamino-3 hydroxy-2 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène (I) (R¹ = H, R² = C₆H₅-CH₂; n = 2).

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de la benzylamine.

Oxalate : cristaux blancs, F = 207°C (isopropanol), rendement 36%.

EXAMPLE 12 : E-(hydroxy-2 pipéridino-3 propoxy) imino-4 tétra-
hydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène (I) (NR¹R² =  ; n = 2).

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de la pipéridine.

Hémifumarate : cristaux blancs, $F = 146^\circ\text{C}$ (isopropanol), rendement : 66 %.

EXEMPLE 13 : E-[(benzyl-4 pipérazinyl-1)-3 hydroxy-2 propoxy] imino-4 tétrahydro-4, 5, 6, 7 benzo(b) thiophène (I).

5 $(\text{NR}^1\text{R}^2 = \text{N} \begin{array}{c} \text{C}_6\text{H}_5 \\ \text{---} \\ \text{N} \end{array} \text{---CH}_2\text{---C}_6\text{H}_5; n = 2)$.

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2, 3 propoxy)imino-4 tétrahydro-4, 5, 6, 7 benzo(b) thiophène et de la benzyl-1 pipérazine.

Dimaléate : cristaux blancs, $F = 210^\circ\text{C}$ (méthanol-eau), rendement : 46 %.

10 EXEMPLE 14 : E-(hydroxy-2 octylamino-3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4, 5, 6, 7 benzo(b) thiophène (I). ($\text{R}^1 = \text{H}, \text{R}^2 = \text{octyle}; n = 2$).

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2, 3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4, 5, 6, 7 benzo(b) thiophène et de l'octylamine.

Oxalate : cristaux blancs, $F = 152^\circ\text{C}$ (isopropanol), rendement : 43 %.

EXEMPLE 15 : E-[hydroxy-2 (pyridyl-3 méthyl) amino-3 propoxy] imino-4 tétrahydro-4, 5, 6, 7 benzo(b) thiophène (I).

20 $\text{R}^1 = \text{H}, \text{R}^2 = \text{---CH}_2\begin{array}{c} \text{N} \\ \text{---} \\ \text{C}_6\text{H}_5 \end{array}; n = 2$.

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2, 3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4, 5, 6, 7 benzo(b) thiophène et de la picolylamine.

25 Dioxalate : cristaux beiges; $F = 214^\circ\text{C}$ (méthanol), rendement 30 %.

EXEMPLE 16 : E-(cyclopentylamino-3 hydroxy-2 propoxy) imino-4 tétrahydro-4, 5, 6, 7 benzo(b) thiophène (I). ($\text{R}^1 = \text{H}, \text{R}^2 = \text{cyclopentyl}; n = 2$).

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2, 3 propoxy) imino-4

30 tétrahydro-4, 5, 6, 7 benzo(b) thiophène et de la cyclopentylamine.

Maléate : cristaux blancs, $F = 120^\circ\text{C}$ (isopropanol), rendement : 64 %.

EXEMPLE 17 : E-[diméthyl-1,1 propyne-2 yl]amino-3 hydroxy-2 propoxy] imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo (b) thiophène (I).

($R^1 = H$, $R^2 = C(CH_3)_2$, $C \equiv CH$; $n = 2$).

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de la diméthyl-2,2 propargylamine.

10 Hémioxalate : cristaux blancs, $F = 204^\circ\text{C}$ (méthanol-eau), rendement : 44 %.

EXEMPLE 18 : E-(hydroxy-2 β -diméthylamino éthylamino-3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène (I).

($R^1 = H$, $R^2 = (CH_3)_2N-(CH_2)_2$; $n = 2$).

15 Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4,5,6,7 benzo(b) thiophène et de la β -diméthylamino-éthylamine.

Dioxalate : cristaux blancs : $F = 222^\circ\text{C}$ (méthanol-eau), rendement 20 28 %.

EXEMPLE 19 : E-(hydroxy-2 isopropylamino-3 propoxy) imino-4 tétrahydro-5,6,7,8 4H-cyclohepta(b)thiophène(I). ($R^1 = H$, $R^2 = iPr$; $n = 3$).

25 Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2,3 propoxy) imino-4 tétrahydro-5,6,7,8 4H-cyclohepta(b) thiophène et de l'isopropylamine.

Hémioxalate : cristaux blancs, $F = 176^\circ\text{C}$ (acétone-éthanol), rendement : 18 %.

EXEMPLE 20 : E-(hydroxy-2 isopropylamino-3 propoxy) imino-4 dihydro-5, 6 4H cyclopenta(b) thiophène (I). ($R^1=H$, $R^2=iPr$; $n=1$)

Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du E-(époxy-2, 3 propoxy) imino-4

5 dihydro-5, 6 4H-cyclopenta(b) thiophène) et de l'isopropylamine.

Hémioxalate : cristaux blancs, $F = 216^\circ C$ (méthanol), rendement : 61 %.

EXEMPLE 21 : Z-(hydroxy-2 isopropylamino-3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4, 5, 6, 7 benzo(b) thiophène (II). ($R^1=H$, $R^2=iPr$; $n=2$).

10 Ce composé est préparé selon le mode opératoire décrit dans l'exemple 1 par condensation du Z-(époxy-2, 3 propoxy) imino-4 tétrahydro-4, 5, 6, 7 benzo(b) thiophène et de l'isopropylamine.

Oxalate : cristaux blancs, $F = 138^\circ C$ (isopropanol), rendement : 20 %.

15 Les résultats des essais toxicologiques et pharmacologiques qui sont rapportés ci-après mettent en évidence la faible toxicité et la bonne tolérance des dérivés de formule I ou II, ainsi que leurs activités, notamment inhibitrice sur les récepteurs β -adrénnergiques et antiarythmique, caractérisé en ce qu'il contient, à 20 titre de principe actif, une quantité efficace d'un dérivé de formule I et/ou II ou un sel d'addition avec un acide pharmaceutiquement acceptable de ce dernier.

I - ETUDE TOXICOLOGIQUE

25 Les dérivés de formule I ou II bénéficient d'une excellente tolérance et d'une faible toxicité. Ainsi, la DL 50/24 h/kg de poids corporel déterminée chez la souris selon la méthode de Miller et Tainter par la voie intraveineuse est de 28,4 mg pour le dérivé n° 1, de 39,2 mg pour le dérivé n° 2, de 40,5 mg pour le dérivé n° 6, de 123,4 mg pour le dérivé n° 7, de 32,1 mg pour le dérivé n° 8, de 74,9 mg pour le dérivé n° 9, de 49,5 mg pour le dérivé n° 10, de 22,2 mg pour le dérivé n° 12, de 99,3 mg pour le dérivé

n° 15, de 32,4 mg pour le dérivé n° 16 et de 84,4 mg pour le dérivé n° 18.

En outre, les essais effectués sur la toxicité aigüe, chronique, subchronique et retardée chez différentes espèces animales, 5 n'ont mis en évidence aucune réaction locale ou générale, aucune perturbation dans les contrôles biologiques régulièrement effectués, aucune anomalie dans les examens microscopiques et macroscopiques pratiqués sur les animaux sacrifiés et autopsiés en fin d'expérimentation. Les dérivés de formule I ou II sont en outre dépourvus d'effet tératogène.

II - ETUDE PHARMACOLOGIQUE

1°) Action inhibitrice sur les récepteurs β -adrénergiques

a) IN VITRO

15 Cette étude a été effectuée sur l'oreille isolée de cébaye battant spontanément d'après la méthode de K. SAAMELI, HELV. Physiol. Acta 25, 219-221, 1967.

Les oreillettes droite et gauche sont placées dans une solution de Tyrode modifiée et oxygénée à 30°C, et on enregistre en 20 continu les variations de l'amplitude des contractions. Après 30 minutes, on ajoute dans le milieu 0,5 ml d'une solution de chlorhydrate de 1-adrénaline contenant 2,5 μ moles/ml d'adrénaline et on laisse en contact une minute. On lave les oreillettes avec la solution de Tyrode et 20 minutes plus tard, on ajoute la substance à 25 tester à une concentration déterminée; 20 minutes plus tard, on ajoute de nouveau 0,5 ml de la solution d'adrénaline. On détermine ainsi :

- l'action des composés testés sur l'amplitude des contractions, c'est-à-dire leur activité inotrope négative;
- 30 - l'action inhibitrice des composés testés vis-à-vis de l'adrénaline au niveau des récepteurs β -adrénergiques.

- Ajoutés à diverses concentrations dans le milieu où baignent les oreillettes de cobaye isolées et battant spontanément, les composés de l'invention vont exercer un effet antagoniste net envers l'action inotrope positive produite par l'adrénaline sur la fréquence et l'amplitude des contractions. Ainsi, par exemple, pour le composé n° 1, on a déterminé que, introduit dans le milieu, à la concentration de 0,050 mg/litre, il réduit de plus de 15 % l'amplitude des contractions mesurée avant l'introduction dans le milieu de l'adrénaline.
- 10 En outre, à une concentration de 0,05 mg/litre, ce composé inhibe à plus de 50 % l'effet inotrope positif de l'adrénaline, c'est-à-dire qu'il réduit de plus de 50 % l'amplitude des contractions produites par l'adrénaline seule.

15 b) IN VIVO

- L'expérimentation a été effectuée sur le chien. L'animal, anesthésié par une injection intraveineuse de pentobarbital, reçoit par la voie intraveineuse, 0,1 µg/kg d'isoprénaline. Deux minutes après l'injection, on mesure la pression artérielle, la fréquence cardiaque et la force contractile du muscle cardiaque, et on injecte dans la veine fémorale le produit à tester. Les différents paramètres sont mesurés de nouveau et on constate que les composés testés inhibent les désordres provoqués par l'isoprénaline et ramènent à la normale l'activité cardiaque perturbée.

- 20 25 Les résultats rassemblés ci-après indiquent les doses des composés les plus actifs produisant une inhibition totale des effets de l'isoprénaline.

Dérivé testé		Dose efficace en mg/kg
5	1	2,50
	2	2,9
	3	2,20
	4	2,50
	6	3,0
	7	2,80
10	8	2,1
	9	2,50
	10	3,0
	12	2,3
	13	2,2
15	15	2,8
	16	2,4
	18	2,5

2°) Action antiarythmique

20 Cette activité a été étudiée chez le chien : le test consiste en l'occlusion par ligature en un temps de l'artère coronaire interventriculaire antérieure (HARRIS A. S. , CIRCULATION, 1950, 1, (6), 1318). L'anoxie qui en résulte entraîne des modifications électrophysiologiques de la cellule myocardiaque provoquant une tachycardie ventriculaire ou une arythmie polymorphe.

Les troubles débutent environ 4 heures après la ligature, l'acmée étant atteinte de 10 à 20 heures après l'intervention. Le retour à la normale se produit, en général, au bout de 72 heures.

30 Les substances antiarythmiques à tester sont administrées pendant la période de troubles maxima à la dose de 10 mg/kg; on constate que les composés de l'invention font rapidement disparaître

les troubles du rythme artificiellement provoqués.

Le médicament de l'invention peut être présenté pour l'administration orale, sous forme de comprimés, comprimés dragéifiés, capsules, gouttes ou sirop.

5 Il peut aussi être présenté pour l'administration rectale sous forme de suppositoires et pour l'administration parentérale sous forme de soluté injectable. Chaque dose unitaire contient avantageusement de 0,005 g à 0,100 g de principe actif associé à divers excipients pharmaceutiquement compatibles et les doses 10 journalières pourront varier de 0,005 g à 0,300 g en fonction de l'âge du patient et de la gravité de l'affection traitée.

On donnera, ci-après, à titre d'exemple non limitatif, quelques formulations pharmaceutiques du médicament de l'invention.

15 1/ COMPRIMES

dérivé 2 0,010 g

excipient : amidon, talc, glucose, stéarate de magnésium.

2/ COMPRIMES DRAGEIFIES

dérivé 4 0,025 g

20 excipient : lactose, amidon de maïs, polyvinylpyrrolidone, stéarate de magnésium, talc, gomme arabique, gomme laque, huile de ricin, oxyde de titane, cire blanche, cire de carnauba.

3/CAPSULES

dérivé 7 0,020 g

25 excipient : aérosil, talc, stéarate de magnésium.

4/ SUPPOSITOIRES

dérivé 12 0,050 g

excipient : triglycérides semi-synthétiques.

5/ SOLUTE INJECTABLE

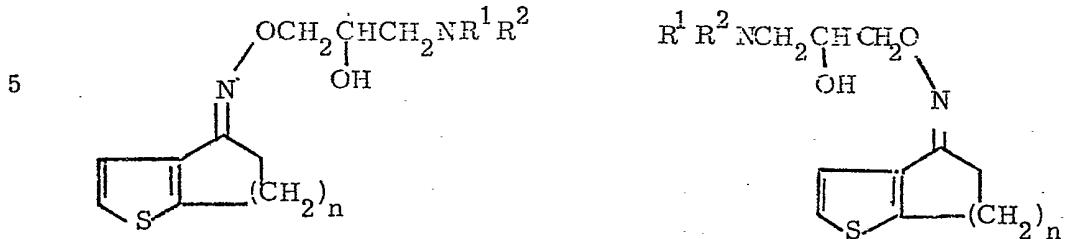
30 dérivé 20 0,025 g

excipient : soluté isotonique q. s. p. 5 ml.

Grâce à ses propriétés inhibitrice sur les récepteurs
 β -adrénergiques et anti-arythmique, le médicament de l'invention
peut être utilisé avantageusement en thérapeutique humaine. Il est
administré avec profit dans le traitement des troubles du rythme
5 et de l'hypertension artérielle.

REVENDICATIONS

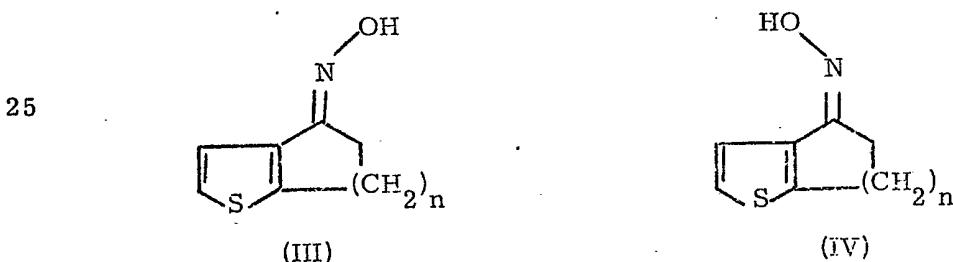
1. Dérivés de l'aminoo-1 propanol-2 répondant aux formules suivantes :



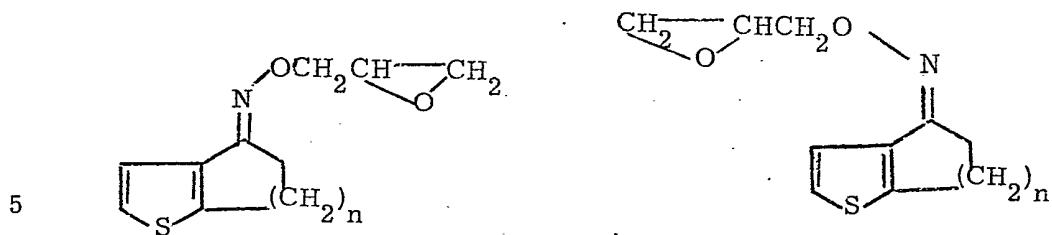
10 dans lesquelles R^1 et R^2 représentent indépendamment l'un de l'autre un atome d'hydrogène; un groupe alcoyle linéaire ou ramifié ayant de 1 à 10 atomes de carbone; cycloalcoyle mono- ou polycyclique ayant de 1 à 14 atomes de carbone, éventuellement mono- ou polysubstitué par un groupe alcoyle ayant de 1 à 4 atomes de carbone; alcényle linéaire ou ramifié ayant de 3 à 7 atomes de carbone; alcynyle linéaire ou ramifié ayant de 3 à 7 atomes de carbone; aryle ou aralcoyle ayant de 1 à 4 atomes de carbone dans la fraction alcoyle, éventuellement mono- ou polysubstitué sur le noyau aromatique par un atome d'halogène, un groupe hydroxy, 15 alcoyle en C_1 à C_4 ou alcoxy en C_1 à C_4 ; hétéroaryle ou hétéro-arylcoyle ayant de 1 à 4 atomes de carbone dans la fraction alcoyle; aminoalcoyle en C_1 à $C_{4'}$ éventuellement mono-ou disubstitué sur l'atome d'azote par un groupe alcoyle en C_1 à C_4 ; alcoyo-alcoyle; aralcoxyalcoyle; aryloxyalcoyle; 20 ou bien R^1 et R^2 forment avec l'atome d'azote sur lequel ils sont fixés un hétérocycle ayant de 5 à 7 chaînons, contenant éventuellement un autre hétéroatome choisi parmi l'oxygène, le soufre et l'azote, ce dernier étant éventuellement substitué par un groupe alcoyle en C_1 à C_6 , aryle, aralcoyle ou aroyle dans lesquels le 25 noyau aromatique est éventuellement mono- ou polysubstitué par 30

un atome d'halogène, un groupe hydroxy, alcoyle en C_1 à C_4 ou alcoxy en C_1 à C_4 ; et n est un nombre entier de 1 à 3, ainsi que leurs sels d'addition avec des acides minéraux ou organiques pharmaceutiquement acceptables.

- 5 2. Dérivés selon la revendication 1, répondant aux formules I et II, dans lesquelles R^1 et R^2 représentent indépendamment l'un de l'autre un atome d'hydrogène; un groupe alcoyle linéaire ou ramifié ayant de 1 à 8 atomes de carbone; cycloalcoyle monocylique ayant de 1 à 12 atomes de carbone, ou adamantyle; α -, 10 α -dialcoyle (C_{1-4}) propynyle; phénylalcoyle (C_{1-4}), éventuellement mono- ou polysubstitué sur le noyau phényle par un groupe alcoxy en C_1 à C_4 ; pyridylalcoyle (C_{1-4}); dialcoyl (C_{1-4}) aminoalcoyle (C_{1-4}); ou bien R^1 et R^2 forment avec l'atome d'azote sur lequel ils sont 15 fixés un groupe pyrrolidino, morpholino ou pipéridino, ce dernier étant éventuellement substitué sur un autre atome d'azote par un groupe alcoyle en C_1 à C_4 , ou benzyle, et n est un nombre entier de 1 à 3, ainsi que leurs sels d'addition avec des acides minéraux ou organiques pharmaceutiquement acceptables.
- 15 3. Procédé de préparation de dérivés de l'amino-1 propional-2 selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il consiste :
a) à condenser des oximes de formules (III) ou (IV) suivantes :



- 30 avec une épihalohydrine, dans un solvant inerte, en présence d'une base, à une température comprise entre 10°C et le point d'ébullition du solvant, pour obtenir des composés de formules :



(V) dans lesquelles n a les significations données précédemment. (VI)

b) à condenser les composés de formule (V) et (VI) obtenus avec une amine de formule HNR^1R^2 dans laquelle R^1 et R^2 sont tels que définis ci-dessus, dans un solvant inerte, à une température comprise entre 10°C et la température d'ébullition du solvant pour obtenir respectivement les dérivés de formule (I) ou (II).

4. Procédé selon la revendication 3, caractérisé en ce que la réaction de condensation de l'étape a) est réalisée en utilisant 15 l'épichlorhydrine dans un solvant inerte choisi parmi le diméthylformamide, le méthanol et l'éthanol et en présence d'un carbonate de métal alcalin comme base.

5. Procédé selon la revendication 3, caractérisé en ce que la réaction de condensation de l'étape b) est avantageusement réalisée en présence d'un excès de l'amine, dans un alcanol inférieur comme solvant inerte.

6. Médicament ayant notamment des activités inhibitrice des récepteurs β -adrénergiques et antiarythmique, caractérisé en ce qu'il contient à titre de principe actif un composé tel que défini à la revendication 1.

7. Médicament selon la revendication 6, caractérisé en ce qu'il est présenté sous une forme appropriée à l'administration orale, parentérale ou rectale, le principe actif étant associé à des véhicules ou excipients thérapeutiquement acceptables

30 8. Médicament selon la revendication 6, caractérisé en ce qu'il est présenté sous forme de doses unitaires contenant chacune de 0,005 à 0,100 g de principe actif.